

Un Conseiller au développement culturel (H/F)

Rattaché à la Direction éducation et culture, sous l'autorité hiérarchique du Responsable du Service affaires culturelles, le conseiller culturel contribue activement à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de la politique culturelle départementale. Sous la responsabilité hiérarchique du responsable de service Affaires Culturelles, il suscite et coordonne les projets culturels, dans un souci permanent de développer équitablement l'offre et la pratique culturelle sur les territoires. Sa connaissance des acteurs institutionnels extra et infra départementaux contribue à la reconnaissance du Département, sur le champ culturel. Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services de la Direction Education et Culture.

GRADE MINIMAL : Rédacteurs Territoriaux/Assistant de conservation du patrimoine

GRADE MAXIMAL : Attaché Territorial Principal/Attaché principal de conservation du patrimoine

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar-le-Duc

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la politique culturelle

- A partir de l'analyse et de l'évaluation des politiques culturelles, initier et conduire les démarches utiles à leur évolution en veillant à la représentativité de l'ensemble des disciplines culturelles, sur le territoire départemental,
- Participer à l'instauration formalisée des relations avec les acteurs culturels institutionnels (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Région Grand Est, Direction des Affaires culturelles, Etablissements publics) afin d'asseoir l'émergence et l'épanouissement de projets meusiens.
- Aider les porteurs de projets à mobiliser toutes les sources de financement (Europe - Etat - Région - Collectivités locales - mécènes...) et faciliter le partage d'expériences,
- Contribuer au suivi et l'évaluation des conventionnements et financements afférents avec les structures culturelles d'enjeu départemental, avec les EPCI dans le cadre de projets culturels, ainsi que les partenaires institutionnels

2- Contribuer au pilotage institutionnel de la politique culturelle en y apportant un soutien technique et une expertise à la conduite de projets

- Contribuer à l'émergence et à la concrétisation de projets culturels portés par les services départementaux,
- Organiser, animer les travaux inhérents à la politique culturelle : garantir en lien avec les agents du service, la conformité des actes administratifs (rapports à l'assemblée départementale et la commission permanente) aux principes juridiques, administratifs et budgétaires en vigueur,
- Veiller et contribuer à une exécution efficiente du budget dédié aux missions confiées
- Elaborer et analyser, à partir d'indicateurs endogènes et exogènes à la Collectivité et au territoire, les tableaux de bord et les rapports d'activités.

3- Contribuer à la conception et la mise en application du Schéma départemental de développement culturel, au service de l'Education Artistique et Culturelle,

- Contribuer à la mise en œuvre des contrats territoriaux et plans d'éducation artistique et culturelle, en référence au Schéma départemental de développement culturel : projet politique, pilotage, structuration, supports contractuels, règlement d'accompagnement, communication, relations avec les instances tiers (Etat, Région, Collectivités locales...),
- Accompagner les territoires dans leur implication au profit de l'éducation artistique et culturelle : identifier les secteurs déficitaires sur le territoire pour argumenter et apporter des mesures d'ajustement,
- Initier et suivre les relations partenariales de proximité avec les collectivités et les structures dites "Pôles de ressources".
- Assurer les tâches administratives et d'organisation nécessaires à la mise en place de ces programmes et outils (réunions, comptes-rendus, notes, rapports)

4- Assurer la communication nécessaire à la lisibilité des politiques culturelles et à la valorisation de l'action culturelle dans le département.

- Travailler en collaboration avec la Direction de la communication et les Assistants culturels thématiques, à l'élaboration des supports d'information culturelle,
- S'assurer, en lien avec les Assistants culturels thématiques, de l'actualisation régulière du site internet et de l'animation des réseaux sociaux,
- Rendre compte de la qualité de la communication, apporter les suggestions utiles à une information réactive, pertinente, permanente.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Compétences du Département et des autres collectivités en matière d'action culturelle et leurs modes de mise en œuvre, Compétences, instances et processus de décision des Collectivités territoriales, Encadrement juridique du domaine culturel

Compétences professionnelles : Aptitude à concevoir et à rédiger des accords, contrats et documents administratifs, Capacité à assurer l'animation et l'encadrement technique d'un groupe et/ou d'une équipe, Maîtrise informatique des logiciels de gestion financière, d'Excel, de Word et de Powerpoint, Savoir représenter le service dans des réunions extérieures

Attitudes professionnelles : Aptitudes relationnelles et pédagogiques, Aptitude à sensibiliser et à mobiliser sur un projet, Qualités rédactionnelles, Sens des responsabilités

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Permis B (Fréquence de déplacements en voiture dont en soirée), Disponibilité en week-end et en soirée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) avant le 21 Janvier 2023 à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame Nathalie MEUNIER,
Responsable du Service des affaires culturelles au 03.29.45.71.64*